



# Bulletin municipal D'information

n° 151

Janv-Fév

2021

VAULNAVEYS-LE-BAS



## LE MOT DU MAIRE

### 2021 UNE ANNEE A INVENTER

En ce début d'année je tiens à m'adresser à vous par le biais du Bulletin Municipal d'Information, ne pouvant organiser comme chaque année maintenant depuis 19 ans la cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal à la population.

Qui dit nouvelle année dit bonnes résolutions. Mais cette année avons-nous réellement envie de modifier nos habitudes ?

Pour nombre d'entre nous la COVID19 qui a marqué 2020 aura déjà été un accélérateur du changement : de mode de vie, de consommation, de communication....

Cette période sombre symbolisera pour longtemps une privation de libertés, de travail, de contacts humains... qu'il est urgent de retrouver.

Nos façons de vivre ont toutes été bouleversées pour 2021 il sera davantage question pour chacun de rebondir de se réinventer.

Sachons garder pour 2021 la santé, le moral, l'optimisme et l'enthousiasme. Cette fin d'année 2020 va clore une année

inédite. Une année qui a été marquée par les élections Municipales et le renouvellement de l'équipe que j'ai eu le plaisir et l'honneur de conduire. Je tenais à vous remercier très sincèrement et profondément pour votre confiance renouvelée pour les 6 ans à venir, même si la crise de la COVID a mis à mal notre démocratie quant à la participation à ces élections.

En 2020 bon nombre d'entre nous ont eu leurs vies bouleversées, chamboulées, parfois même endeuillée. Je veux avoir une pensée émue et solidaire pour celles et ceux d'entre vous qui ont perdu l'un de leurs proches.

Aujourd'hui l'immense majorité des citoyens du monde souhaite refermer l'affreux chapitre de cette année 2020.

Mais cette période a été et continuera certainement à être compliquée face à ce virus et la partie n'est pas encore complètement gagnée.

La crise sanitaire se traduit également par une crise économique et sociale sans précédent qui exige que nous soyons encore plus attentifs aux fragiles. Malgré cette crise, le service public a été là au quotidien pour nous aider. Je voudrai ici remercier très chaleureusement les agents du service public de la commune. Tous sans exception qui ont été là à nos cotés pendant cette crise sanitaire.

L'actualité nous a justement rappelé cette phase d'HERACLITE : « La santé de l'homme est le reflet de la santé de la terre ».

Je suis fier en tant que Maire de Vaulnaveys-le-Bas de la mobilisation de l'ensemble des élus et de la population de l'expression de toutes les solidarités dont la commune et ses habitants ont su faire preuve.

Mobilisation pour distribuer les masques aux plus fragiles, à nos séniors, aux jeunes collégiens et lycéens. Enfin les élus et moi-même sommes passés à plusieurs reprises chez nos anciens de plus de 70 ans pour prendre de leurs nouvelles et leur porter le traditionnel colis de solidarité de Noël.

En tant que Maire mon engagement et ma fidélité à la vie sociale et à la proximité avec nos aînés restent inébranlables.

Comme chaque année c'est avec une grande joie que nous avons offert avec l'équipe municipale et le CCAS le traditionnel colis des aînés.

Cette distribution a été adaptée en raison de la crise sanitaire.

Cette visite a permis un véritable moment de partage et de convivialité juste avant les fêtes de fin d'année.

Nous avons également tout mis en œuvre pour garantir la sécurité et la protection des enfants de l'école. ..

## Votre Mairie

Téléphone : 04 76 89 18 21 Fax : 04 76 89 29 87  
mail : [mairie.vlebas@wanadoo.fr](mailto:mairie.vlebas@wanadoo.fr)  
Site de la Mairie : [www.vaulnaveys-le-bas.fr](http://www.vaulnaveys-le-bas.fr)  
(Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous)

## Secrétariat :

Accueil Physique sur rendez-vous :  
04-76-89-18-21  
Accueil téléphonique : Lundi, jeudi et Vendredi :  
8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
Mercredi : 9h à 11h

## Dans ce numéro

La Vie Communale	1-3	Ca c'est passé	6
La Métro	4-5	Ce qu'il faut savoir	7-8
La Vie Associative	5		

L'année 2021 qui va démarrer je la veux porteuse d'espoir d'une commune et d'une métropole au plus proche encore de vous. La proximité a toujours été ma priorité pour mes équipes Municipales et moi-même. Je suis pour que la Métropole ait encore plus de liens avec les communes et les citoyens. Je sais que nos concitoyens se montrent très attentifs à la qualité des services publics transférés ainsi qu'à la liberté d'action de la commune dans ses choix de priorités.

Il faut que sur ce mandat la Métropole aide les petites communes rurales dans leurs projets sous peine de les voir mourir à petit feu et se sentir exclues de la dynamique Métropolitaine à laquelle elles sont pourtant très profondément attachées.

## LES PROJETS COMMUNAUX

Depuis l'élection de mon équipe en Mars 2020, les élus malgré la pandémie ont énormément travaillé et je les en remercie vivement.

Les épreuves que la vie nous impose nous rendent plus forts parait-il. Dans ce cas, cette équipe municipale est en acier trempé.

## LES JARDINS D'AURORE

Le projet d'habitat de cœur du village a démarré depuis l'été dernier sur une surface d'environ 15 000 m<sup>2</sup>, le domaine résidentiel « Les Jardins d'Aurore » comportera 19 logements collectifs et 10 villas. 6 logements locatifs à loyers aidés seront proposés à la location par la société Dauphinoise d'Habitat (SDH). La société AUBRETON qui en est le promoteur a souhaité réaliser un ensemble immobilier à échelle humaine, composé d'une mixité de logements différenciés et à caractère familial dans un environnement aéré. Livraisons prévues fin 2021 pour les premières villas et premier semestre 2022 pour les appartements et la dernière tranche de villas.

## NOUVELLE CANTINE ET SALLE DE CLASSE

Nous avons lancé une consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre et les travaux de construction devraient démarrer dans quelques mois. Le montant des travaux s'élève à 300 000 € TTC. Le conseil départemental nous accorde une subvention d'équipement de 60% et nous

espérons avoir un aide de l'état de 20%.

Il nous faudra faire face à un reste à charge de l'ordre de 60 000 € ainsi qu'à une avance de trésorerie en attendant le versement de ces subventions.

Il faudra y ajouter l'achat de mobilier neuf pour la cantine ainsi que pour la salle de classe.

## DU NOUVEAU POUR L'ANCIENNE ECOLE

Les réflexions sur l'utilisation des locaux de l'ancienne école sont en train d'aboutir au niveau du Conseil Municipal. A l'unanimité le Conseil Municipal a décidé d'un projet de réhabilitation et d'utilisation du bâtiment et d'une partie de son pourtour. Il sera réalisé dans ce bâtiment 5 logements avec location de ces derniers et d'un local tertiaire commerce au rez de chaussé côté mairie. Ce local de 55/60m<sup>2</sup> sera destiné à être loué pour un loyer annuel très accessible pour une utilisation associative ou autre de type accueil, restauration, commerce de proximité. Un appel à candidature sera lancé d'ici peu. La cession de ce bâtiment sera fait par la société AUBRETON pour la somme de 230 000 €. Cette somme permettra donc à la Municipalité de faire face au reste à charge de la construction de l'école de l'ordre de 60 000 € et aussi de pouvoir faire l'avance de trésorerie des travaux en attendant le versement des subventions. Cela nous permettra également d'acheter tout le nouveau mobilier pour la cantine et la classe.

Ainsi nous n'aurons pas recours à l'emprunt pour la construction de la cantine et de la classe et nos ressources financières en seront que meilleures.

## Centre aéré

Le projet est sur le point d'aboutir. Il est bien avancé avec l'Association des Centres de Loisirs (ACL) et pourrait être mis en place pour le mois de juillet 2021. Nous attendons les autorisations officielles. Il pourrait se dérouler dans les locaux de la MAM, la Salle Polyvalente, la Salle Guillot, utilisation du terrain de basket et des aménagements sportifs de la nouvelle école. Un bilan sera tiré suivant la participation des familles pour

envisager la suite aux autres petites vacances. La participation financière s'élèverait à environ 4 000 € pour la commune. Comme vous pouvez le constater ces nombreux projets vont solliciter tous les élus pour un développement harmonieux et maîtrisé de la commune.

Malheureusement les mois qui viennent s'annoncent encore et toujours pris dans les griffes de cette pandémie qui sape les fondements de ce que l'on est en droit d'attendre de notre humanité.

Le bonheur il faudra aller le chercher, le débusquer, par un surcroît de fraternité et de solidarité.

Alors si 2021 était l'année des surprises, du refus de la fatalité et si ensemble on inventait 2021 ?

En ce début d'année je vous présente à chacune et chacun d'entre vous mes vœux pour que l'année qui vient puisse être meilleure que celle qui s'achève. Gardons pour 2021 la Santé, le moral, l'optimisme et l'enthousiasme.

Bonne et heureuse année à toutes et tous !!

Jean-Marc GAUTHIER

Maire

Conseiller Métropolitain

Président des PFI



## ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

VOTRE ENFANT ENTRE A L'ÉCOLE  
MATERNELLE  
OU CHANGE D'ÉCOLE



### PRÉ-INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRÈS DE LA MAIRIE

Pour toute nouvelle entrée une fiche de pré-inscription doit être remplie.  
Cette fiche est disponible sur le site internet de la mairie ou en faire la demande par mail :  
mairie.vlebas@wanadoo.fr

Pièces à fournir :

- La copie des pages « parents et enfants du livret de famille »
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- L'attestation CAF

### INSCRIPTION A L'ÉCOLE SUR RENDEZ-VOUS AU 04-76-51-29-97

Merci de vous munir du carnet de santé de l'enfant et de l'attestation de préinscription délivrée par la Mairie



## DISTRIBUTION DE MASQUES

L'état a décidé de mettre à disposition des communes de Alpes Métropole une nouvelle dotation de masques à usage unique (type chirurgicaux) à destination des personnes vulnérables. 7 masques par allocataire de diverses aides (CMU-AME) ces masques sont destinés aux publics les plus précaires ou vulnérables. Prendre contact avec la mairie par téléphone au 04-76-89-18-21 ou par mail : mairie.vlebas@wanadoo.fr pour s'inscrire.



## ANNULATION CEREMONIE DES VOEUX 2021

En raison de la crise sanitaire actuelle liée à l'épidémie de COVID19 qui oblige à limiter les réunions publiques, le Maire de Vaulnaveys-le-Bas, a décidé que la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire n'aura pas lieu en janvier prochain. Ce rendez annuel tant apprécié, doit conserver son caractère convivial et amical et ne pouvant s'accorder avec des risques de mise en danger de la santé des habitants. C'est dans la logique de ce que nous avons mis en place depuis le début du re-confinement.

## DENEIGEMENT

Quelles sont nos obligations ?

Pendant la saison hivernale les collectivités publiques sont responsables du déneigement et du salage des routes métropolitaines des voiries publiques sur la commune, et les voiries privées avec lesquelles la Mairie a une convention et les accès communaux.

Les habitants propriétaires ou locataires doivent déneiger les trottoirs ou bas cotés situés devant leur habitation.

Ne garez pas vos véhicules sur la voie publique, élaguez et taillez vos haies qui donnent sur la voies communale.



## Un couloir de vie prioritaire au cœur de la commune

Les forêts et zones humides de la plaine du Plan, constituent une des rares voies de passage pour les animaux entre le massif de Belle-donne et le Plateau de Champagnier. Pour maintenir cette connexion écologique fonctionnelle, Grenoble-Alpes Métropole lance un projet de préservation de ces milieux, en concertation avec les usagers du territoire.

### Les zones humides, des zones utiles

Les sols de la plaine du Plan sont souvent gorgés d'eau : c'est ce qu'on appelle des zones humides. Celles-ci remplissent de nombreuses fonctions. En effet, lors des crues du Vernon, l'eau déborde et est stockée sur ces surfaces. Lors d'épisodes de sécheresse, elles soutiennent le débit des ruisseaux et évitent qu'ils ne s'assèchent. Ces zones humides sont également des réservoirs de biodiversité, pour des espèces rares mais aussi pour des espèces plus communes, qui profitent de la tranquillité de ces milieux. C'est le cas pour de nombreuses espèces de mammifères, libellules, crapauds, chauve-souris, etc.

### La gestion des milieux aquatiques, une nouvelle compétence métropolitaine

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, Grenoble-Alpes Métropole exerce la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Cette dernière a entre

autres pour objectif de préserver le bon état écologique des cours d'eau et des zones humides. C'est dans ce cadre que la Métropole intervient, accompagnée de l'Agence de l'Eau et du Département de l'Isère.

### Un projet à construire, ensemble

La Métropole a engagé des experts en 2020 pour diagnostiquer les zones humides liées au Vernon. Les premiers résultats montrent que les milieux humides ne sont pas tous en bonne santé, mais que le potentiel est très grand. Les pistes d'action sont nombreuses et peuvent être plus ou moins ambitieuses. Une réunion participative sera organisée au printemps 2021 à destination des riverains et des usagers du secteur afin de partager ce diagnostic initial et de réfléchir ensemble sur les opportunités d'actions qui peuvent se dessiner. Discuter autour du projet permettra peut-être de trouver des solutions simples et efficaces pour protéger nos milieux, et qu'ils ne soient pas dégradés par les

actions de l'homme (constructions, imperméabilisation, dépôts de déchets verts, etc.).

**Pour en savoir +**

[grenoblealpesmetropole.fr/gemapi](http://grenoblealpesmetropole.fr/gemapi)



## JE CHANGE MON CHAUFFAGE AU BOIS

Avec la Prime Air Bois Grenoble Alpes Métropole vous apporte jusqu'à 2 000 € d'aide pour changer votre appareil de chauffage au bois individuel.

Comment bénéficier de la prime ?

Vous devez remplir un dossier de demande qui sera traité par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC).

Infos : [chauffagebois.lemetro.fr](http://chauffagebois.lemetro.fr)

ALEC : bâtiment ESP'ACE 14, avenue Benoît Frachon  
38400 SAINT MARTIN D'HERES Tel 04 76 00 19 09 - [infos@alec-grenoble.org](mailto:infos@alec-grenoble.org)



## Agence mobile métro vélo sur la commune

Les jours de présence de l'agence mobile dans notre commune les vendredi 29 janvier, 12 mars, 24 avril, 16 juillet, 28 août, 8 octobre, 19 novembre et 31 décembre sur le parking de la salle polyvalente de 8h30 à 11h30



## COUP DE POUCE VELO

L'aide de 50€ pour la réparation et la reprise en main de votre vélo est prolongée jusqu'au 31 mars 2021. [coupdepouce.fr](http://coupdepouce.fr)



## UN PAS DE PLUS POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE CELA VOUS INTERESSE !!!!!

A partir du 1er janvier 2021, les propriétaires de maisons individuelles pourront également bénéficier des aides de la Métropole par l'amélioration thermique de leur logement. En faisant le choc d'étendre le dispositif MUR MUR l'ambition de la Métropole est d'avoir un impact correct et réel sur les transitions énergétiques. En effet, cette aide à destination directe des ménages occupants permet à tous de lancer les travaux d'isolation nécessaires:

*Un coup de pouce écologique et financier*

En plus de réduire la facture énergétique et d'améliorer le confort en hiver comme en été le dispositif participe à la réduction des émissions de CO2 tout en créant des emplois non dé localisables.

C'est en amplifiant massivement la transition énergétique que nous relèverons à notre échelle, le défi environnemental, climatique et social qui s'impose donc à nous.

Pour plus de renseignement : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/265-mur-mur.htm>



## Associations

Le Bureau du club des Clocheron adresse à tous ses adhérents une bonne et heureuse année 2021, une année de bonheur de prospérité et surtout de santé.

Avec ce satané virus toutes nos activités ont été annulées durant cette année 2020. Pour 2021, en tous les cas aujourd'hui par rapport aux conditions sanitaires, le club ne pourra pas pour l'instant reprendre ses activités à la normale et nous le regrettons fortement comme vous d'ailleurs.

L'assemblée générale de reprise des cartes qui devait se tenir fin janvier 2021 est bien entendu annulée. Le bureau a pris la décision que les timbres pour 2021 des anciens adhérents seront gratuits.

Nous espérons pouvoir nous rencontrer comme avant quand le virus aura été stoppé ou quand le maximum de personnes se seront fait vacciner.

**Protégez-vous au maximum !!**

**Protégez vous proches !!**

**En souhaitant que des jours meilleurs arrivent rapidement.**

Le président et les membres du bureau se tiennent à votre entière disposition en cas de problèmes.

Le Bureau des Clocherons

2021  
SOI

1



1

## Conseil municipal le 9 décembre 2020

Pour ce dernier conseil municipal de l'année 2020, les conseillers ont notamment officialisé la création d'un centre de loisir pour les enfants de la commune. D'après un sondage réalisé par la municipalité 50 enfants seraient concernés.

Gilles MARGAT 1er adjoint a également exposé le projet relatif à l'école du bourg création d'une classe et agrandissement de la cantine.

2

## Le père Noël s'est arrêté à l'école

Malgré la crise sanitaire le Père Noël a fait une petite halte à l'école afin de rendre visite aux 134 élèves, des papillotes et des mandarines ont été distribuées aux enfants. Il n'y pas de raison que l'on prive les enfants de ce moment magique si l'on respecte les directives sanitaires. Les parents n'étaient pas conviés à ce moment festif, mais les enfants ont apprécié ce Père Noël si convivial. Pour remercier le Père Noël les enfants lui ont chanté une jolie chanson en son honneur.

3



3

## Les colis de Noël ont été apportés aux seniors de la commune

Cette année pas de choix entre recevoir le colis ou assister au traditionnel repas de Noël puisque La COVID19 interdit tout rassemblement. C'est pourquoi les colis à distribuer étaient plus nombreux cette année, 90 colis contenant de quoi se régaler ont été livrés. Monsieur le Maire et La commission sociale, ont effectué la tournée le Samedi 19 décembre 2020, ce qui a permis de prendre des nouvelles des uns et des autres, ce qui permet de couper l'isolement qu'apporte cette crise sanitaire et d'apporter un peu de chaleur et de convivialité en ces jours de fêtes de Noël.

**Le CCAS de Vaulnaveys-le-Bas invite les personnes âgées isolées, les personnes vulnérables à se signaler en Mairie au :**

**04-76-89-18-21**



# Ce qu'il faut savoir



## Déchets

Ramassage des poubelles : **mardi matin**

Un doute, une question sur vos déchets ? Appelez le numéro vert 0 800 50 00 27 ou envoyez votre question sur le site internet : [www.lametro.fr](http://www.lametro.fr)



## Service de l'eau

Problème technique / facturation : 04-57-04-07-77

Intervention urgente : 04-76-98-24-27



## Voirie

Tel : 0 800 500 027



## Maison médicale de garde de Vizille

Tel : 04-76-08-47-09

De 20h à 13h tous les jours, de 14h à 18h le samedi;

De 9h à 12h le dimanche.



## Don du Sang

Nouveaux horaires pour 2021<sup>2</sup> : les dons ont lieu 3 fois par an à la salle polyvalente de vaulnaveys-le-Haut de 16h30 à 19h45



## Pompiers

En cas de sinistre, appelez le 18 ou 112 (depuis un portable). Prenez le temps de donner la nature du sinistre, votre nom, votre adresse complète et surtout la commune dont vous dépendez.



## Police Municipale

Tel : 04-76-89-18-21



## Relais Poste

Point relais de la poste au tabac presse situé au centre du bourg de Vaulnaveys-le-Haut



## FOURRIERE

Après de la Mairie : 04-76-89-18-21



## Relais d'Assistants Maternels

Accueil administratif sur rendez-vous les 2ème et 4ème mercredi du mois de 14h à 16h au multi-accueil « Pré en bulle ». Tel : 04-76-78-89-09, mail : [ram@sudgrenoblois.fr](mailto:ram@sudgrenoblois.fr)



## Nuisances sonores

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

- Les Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h



## Transports

Ligne Proximo 23 Vizille - Uriage - Saint-Martin-d'Hères

« Sciences sociales »

AlloTag : 04-38-70-38-70 [www.tag.fr](http://www.tag.fr)



## Médiateur conciliateur de justice

Permanences et rendez-vous à la mairie de Vizille les 1er et 3ème mardis de chaque mois entre 14h et 17h. Prise de rendez vous au

04-76-78-99-00



## Inscription sur les listes électorales

Nouvel(le) habitant(e) ou non inscrit(e), pensez à vous inscrire en Mairie sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et un justificatif de domiciliation dans la commune.



## Recensement militaire

Les jeunes gens, filles et garçons doivent se faire recenser en mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16ans. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



## Consultances architecturales

Pour obtenir un RDV, veuillez appeler directement le service de la Métro, Nathalie VAROT au 04-57-38-50-59 ou par Mail : [nathalie.varot@lametro.fr](mailto:nathalie.varot@lametro.fr)

# Ce qu'il faut savoir

## DETENTION D'UN CHIEN

### RAPPEL

On dit de lui qu'il est le meilleur ami de l'homme, pourtant le chien peut parfois être à l'origine d'accidents graves. Un certain nombre de mesures prévues par la législation en vigueur vise à protéger les individus contre les chiens susceptibles d'être dangereux et à prévenir les risques **RESPONSABILITES DU PROPRIETAIRE**. Vous êtes pénalement responsable de votre chien, c'est-à-dire que si votre animal blesse quelqu'un vous serez sur le banc des accusés. Vous risquerez alors une lourde amende.

Enfin un chien ne peut pas se promener sans la surveillance de son maître, il s'agit alors de divagation, ce **QUI EST INTERDIT** par l'article 213-2 du code rural. Il est **OBLIGATOIRE** de tenir son chien en laisse lors d'une sortie avec lui que ce soit en ville ou à la campagne.



Le non respect de cette règle peut entraîner une amende. Il n'est pas inutile non plus de préciser que votre chien ne doit pas faire ses besoins n'importe où.

Munissez vous d'un sac léger pour ramasser ses excréments lors de ses promenades. Ayez un comportement citoyen.



**Cabinet  
d'Infirmières**

74, Promenade des Noyers.

Tél. pour rendez-vous au :  
04 76 54 60 48



## PHARMACIES DE GARDE

<i>Dimanche 24 Janvier 2021</i>	<i>Pharmacie BONNET - Jarrie</i>	<i>04 76 68 87 32</i>
<i>Dimanche 31 Janvier 2021</i>	<i>Pharmacie de Brie</i>	<i>04 76 73 67 86</i>
<i>Dimanche 07 Février 2021</i>	<i>Pharmacie Cocolomb - Uriage</i>	<i>04 76 89 10 43</i>
<i>Dimanche 14 Février 2021</i>	<i>Pharmacie ESPIE Champs-sur-Drac</i>	<i>04-76-68-86-72</i>
<i>Dimanche 21 Février 2021</i>	<i>Pharmacie des ALPES - Vizille</i>	<i>04-76-68-04-96</i>
<i>Dimanche 28 Février 2021</i>	<i>Pharmacie de L'ENCLOS Haute-Jarrie</i>	<i>04-76-72-06-36</i>
<i>Dimanche 07 Mars 2021</i>	<i>Pharmacie Cocolomb - Uriage</i>	<i>04 76 89 10 43</i>
<i>Dimanche 14 Mars 2021</i>	<i>Pharmacie de Brie</i>	<i>04 76 73 67 86</i>
<i>Dimanche 21 Mars 2021</i>	<i>Grande Pharmacie de Vizille</i>	<i>04-76-68-05-59</i>



**Cabinet  
Sage-Femme**

74, Promenade des Noyers

Tél. 06 61 77 35 05

## PETITES ANNONCES

Jardinier Paysagiste professionnel travaux parcs et jardins tel : 06-74-53-34-94

**BASSANI Christian** : Artisan peintre propose travaux de peinture intérieur, Devis raisonnable et travail soigné. Tel : 06-89-38-45-62

✂

Nom Prénom : .....

Adresse et téléphone : .....

TEXTE DE L'ANNONCE : .....

.....

.....



# Associations